

P. P. 1000 LAUSANNE 2

N° 18 • Septembre 2011

Bureau de la Ligue:

rue Martèrey 1 • 1005 Lausanne

tél. et fax 021 312 51 64

info@defense-animaux.ch • info@miaou.ch

www.defense-animaux.ch • www.miaou.ch

CCP 10 - 4726-0

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi,  
de 14 à 17 heures.

Le Refuge de La Croix-sur-Lutry est  
ouvert tous les jours de 14 à 18 heures,  
ou sur rendez-vous (tél. 021 791 20 36)

LIGUE  
VAUDOISE  
POUR LA

# DÉFENSE DES ANIMAUX

## et contre la vivisection

Journal trimestriel de la Ligue vaudoise pour la défense des animaux et contre la vivisection. Fondée par Mademoiselle Sophie Niess en 1913  
Cotisation annuelle Fr. 25.-; de membre à vie Fr. 250.- – 99<sup>e</sup> année – Imprimerie Groux arts graphiques SA, Le Mont-sur-Lausanne

## COMITÉ RENOUVELÉ

Le 16 juin dernier, lors de l'assemblée générale, le Comité de la Ligue a été partiellement renouvelé et se compose actuellement des membres suivants:

### COMITE 2011-2013

Françoise Matthey, présidente  
*Championne du piègeage*

Edy Corthésy, vice-président  
*L'homme des finances*

Chantal Fleury, trésorière  
*La mémoire de la Ligue*

Claudine Wehrli, secrétaire du comité  
*L'âme féline*



*Ypso et Mistsou, élevées au biberon au refuge, vivent désormais le tout grand bonheur dans leur nouvelle famille.*

D<sup>r</sup> Gérard Cuendet  
*Monsieur Pigeons*

Raphaël Fleury  
*Le maître de l'internet*

Josette Liechti  
*Madame Gourmet*

Ont démissionné:  
D<sup>r</sup> Nicolas Garoflid, Willy Maurer, Susanne Wachtl

Un chaleureux merci à tous celles et ceux qui se sont engagés et continuent à œuvrer pour le bien-être des animaux.

D<sup>r</sup> Gabriele Tuchscherer  
*Qui veille au bien-être  
des plus faibles*

Caroline Walter  
*Qui murmure à l'oreille  
des animaux*

COMMISSION CANTONALE  
DE SURVEILLANCE  
DES EXPÉRIENCES  
SUR LES ANIMAUX

Susan Aeschbacher  
Représentante de la Ligue

## Auriez-vous envie de faire plus ample connaissance avec nous ?

Nous avons toujours un grand besoin de :

**Bénévoles aux bras tendres** pour nous cajoler et nous dire des mots doux, nous brosser et jouer avec les ados !

**Bénévoles aux bras nouveaux** pour toutes sortes de petits travaux manuels au refuge !

Vous pouvez nous joindre aux coordonnées indiquées ci-dessus. Nous nous réjouissons de vous rencontrer les plus nombreux possible et nous vous attendons impatiemment.

*La misère animale est insoutenable en Roumanie: chatons déposés devant la porte du Refuge de Iasi.*



## PÉTITION: POUR UNE PROTECTION ACCURÉE DES ANIMAUX PENDANT A CHASSE

Le projet de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) relatif à la nouvelle ordonnance sur la chasse (OChP, qui doit entrer en vigueur au début de 2012, est une immense déception du point de vue de la protection des animaux et cimentera pour des années encore le statu quo pour ce qui concerne la chasse.

En effet, les chasseurs n'auront toujours pas à passer un test de tir obligatoire, **il sera également renoncé à fixer des distances maximales de tir, tout comme à interdire la cruelle chasse au terrier; des animaux sauvages causant des perturbations pourront encore être tués pendant la période de protection, les coups manqués et les recherches d'animaux touchés ne seront toujours pas soumis à obligation d'annonce, et quelques rares grands prédateurs pourront être abattus s'ils entrent en conflit avec la capture du chasseur!**

La Protection Suisse des Animaux PSA proteste contre une ordonnance sur la chasse qui fait passer unilatéralement les avantages des chasseurs avant les intérêts de la protection des animaux, et elle revendique au moyen d'une pétition en ligne que les principales exigences de la protection des animaux soient malgré tout remplies dans le domaine de la chasse. Nous vous prions de nous aider à cette fin et de signer notre pétition à l'attention de Madame la Conseillère fédérale Doris

Leuthard! Attirez également l'attention de vos connaissances et de votre cercle d'amis sur la pétition! La Protection des Animaux PSA, la Ligue pour la Défense des Animaux et nos animaux sauvages vous en remercient.

Madame la Conseillère fédérale, Nous sommes déçus du travail de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui vous est subordonné. Nous les Suissesses et les Suisses finançons chaque année l'OFEV par dizaines de millions de francs tirés de nos impôts – dans l'espoir que cette autorité protège efficacement les animaux sauvages dérangés et harcelés par des interventions humaines. Le projet de nouvelle ordonnance sur la chasse que l'OFEV a préparé pourrait tout aussi bien avoir été rédigé par des milieux de chasseurs rétrogrades.

Veillez corriger la prestation de l'OFEV, lacunaire en matière de protection des animaux et d'environnement, et veiller à ce que la protection des animaux s'impose enfin dans le domaine de la chasse également!

Nous les personnes soussignées vous prions de tenir compte, dans la révision de l'ordonnance sur la chasse et la protection des mammifères et des oiseaux sauvages (OChP), des exigences suivantes pour la protection des animaux:

- Introduction d'un article de portée générale sur la protection des animaux dans l'OChP révisée
- Introduction d'une période minimale de protection pendant l'élevage des petits, également pour les espèces sauvages non indigènes comme le raton laveur et la martre

- Introduction d'une obligation annuelle de tir comme condition du permis de chasse
- Réglementation fédérale des distances maximales de tir (balle: 150 m, grenaille: 30 m)
- Interdiction de la chasse au terrier sur tout le territoire national
- Pas d'extension de la notion du dommage causé par la faune sauvage à la chaîne alimentaire naturelle
- Améliorations de la chasse en mouvement et motivation pour la chasse à l'affût
- Obligation d'annonce de tirs manqués et de recherches d'animaux touchés ainsi qu'obligation de tenir une statistique officielle de la chasse, que le public peut consulter.

## CORRIDA

### France - Equateur : où les mentalités sont-elles les plus évoluées ?

Honte à la France et hommage à l'Equateur où, par vote populaire, les corridas ont été abolies!

Nous avons parlé dans notre précédent journal de ce référendum du 7 mai 2011: eh bien une majorité de la population de ce magnifique pays d'Amérique du Sud, pourtant traditionnellement taurin, s'est prononcée en faveur d'une interdiction de la corrida!

Alors que la France vise à cimenter cette pratique infâme et barbare comme « patrimoine culturel », c'est un pays d'Amérique du Sud qui lui donne une leçon de culture et d'humanisme!

(La pétition peut être signée par toute personne intéressée, indépendamment de l'âge et de la nationalité)

## Pétition

Nom, prénom	Rue et N°, NPA	Signature
1		
2		
3		
4		
5		

Nous prions, avec insistance, nos lecteurs de signer cette pétition et de demander aux amis et connaissances d'en faire autant.  
**Les listes sont à retourner au bureau, rue Marterey 1, 1005 Lausanne. MERCI**

## FOURRURE ET POLITIQUE

Elles sont insoutenables les images d'animaux agonisant des jours durant dans d'horribles pièges à mâchoires ou crouissant, entassés les uns sur les autres, dans de minuscules cages en grillage de fil de fer, sol compris, avant d'être gazés ou électrocutés, uniquement pour satisfaire la vanité de quelques personnes qui encore confondent beauté et cruauté. Pourtant, tant que les intérêts du gain facile primeront sur l'éthique dans le cœur de nos politiciens, les peaux de l'horreur continueront à inonder le marché suisse.

### «INTERDIRE L'IMPORTATION DES PEAUX ET DES FOURRURES D'ANIMAUX AYANT SUBI DE MAUVAIS TRAITEMENTS»

Le 30 avril 2009, celle qui plus tard allait être élue présidente du Conseil national, Pascale Bruderer, avait lancé une initiative parlementaire demandant l'interdiction d'importation des peaux et des fourrures d'animaux ayant subi de mauvais traitements. Après un premier rejet du Conseil des Etats, le Conseil national a, lors de sa session du 10 novembre 2010, approuvé l'initiative par 87 oui contre 64 non !

### ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES FÉDÉRALES DU 23 OCTOBRE 2011 :

Vous aimez les animaux ? Vous désirez tenir compte du vote en la matière des élus sortants au moment de glisser votre bulletin dans l'urne lors de l'élection de ceux qui présentent à nouveau leur candidature ?

## COMMENT ONT VOTÉ LES ÉLUS DU CANTON DE VAUD ?

Ont voté pour la protection des animaux à fourrure :

- Josiane Aubert, Soc
- Daniel Brélaz, Les Verts
- Jean-Pierre Grin, UDC
- Ada Marra, Soc
- Jacques Neiryck, Parti Démocrate Chrétien
- Adèle Thorens Goumaz, Les Verts
- Christian van Singer, Les Verts
- Eric Voruz, Soc
- Josef Zisyadis, La Gauche

Ont voté contre la protection des animaux à fourrure :

- André Bugnon, UDC
- Charles Favre, Radicaux Libéraux
- Olivier Français, Radicaux Libéraux
- Alice Glauser Zuffrey, UDC
- Isabelle Moret, UDC
- Guy Parmelin, UDC
- Charles Veillon, UDC

Etaient absents au moment du vote :

- Roger Nordmann, Soc
- Claude Ruey, Radicaux Libéraux

## HOLLYWOOD MONTRE L'EXEMPLE

Alors qu'en mars dernier, le Conseil des Etats rejetait une fois encore cette initiative, en mai 2011 le Conseil communal de Hollywood a adopté

à l'unanimité, une loi interdisant la vente d'articles de fourrure sur le territoire de la Municipalité ! Un espoir pour l'avenir de millions d'animaux...



*Piège à mâchoires moderne.*

*Les fourrures d'animaux ayant agonisé des jours durant dans ces pièges d'usage très fréquent sont toujours vendues librement en Suisse. L'initiative de Pascale Bruderer visait à en interdire l'importation.*

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

⊕ Einzahlung Giro ⊕

⊕ Versement Virement ⊕

⊕ Versamento Girata ⊕

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento

Ligue Vaudoise pour la Défense des animaux et contre la vivisection  
1005 Lausanne

Ligue Vaudoise pour la Défense des animaux et contre la vivisection  
1005 Lausanne

Cotisation Fr. \_\_\_\_\_  
Don Fr. \_\_\_\_\_  
TOTAL Fr. \_\_\_\_\_ Merci

Ecrire lisiblement s.v.p.  
 ancien membre  nouveau membre

Groux SA 09.2011

Konto / Compte / Conto 10-4726-0  
CHF

Konto / Compte / Conto 10-4726-0  
CHF

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

□ □ □ □ □ □ □ □ . □ □

□ □ □ □ □ □ □ □ . □ □

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

105

441.02

Die Annahmestelle  
L'office de dépôt  
L'ufficio d'accettazione

100047260>

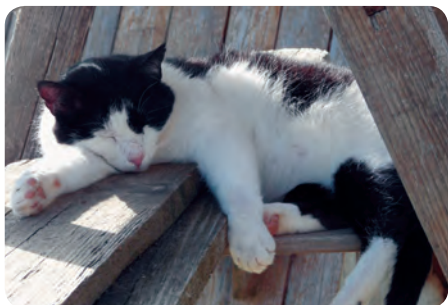
100047260>



## ADOPTIONS

### **SALEM, 9 ans**

Chéri par la famille qui l'avait accueilli tout bébé, il n'était cependant pas aimé par la gérance de l'immeuble où il vivait et s'est vu un beau jour déposé au refuge. Il est très affectueux avec les personnes - bien que parfois peut-être un peu brusque - mais n'apprécie guère la visite d'autres chats dans son jardin!



### **PRINCESSE, env. 5 ans**

Elle est née dans une maison où l'on aimait tant les chats qu'on ne les stérilisait pas. Ainsi la colonie ne cessa de s'agrandir... Comme on les aimait vraiment, on se gardait bien de procéder à ces atroces massacres de chatons, encore pratiqués ailleurs dans l'illégalité la plus absolue (les bébés-chats sont cruellement tués en les étouffant, les noyant ou en leur brisant le crâne). Tout au contraire, toute cette famille fut amenée chez le vétérinaire pour stérilisation et les individus en « surnombre » amenés chez nous. Princesse est une chatte toute douce, pleine d'affection à donner à une nouvelle famille qui l'accueillerait dans son foyer.



vous votre bienveillance et de votre fidélité et accordons une pensée toute particulière et reconnaissante en souvenir des personnes décédées qui, au-delà de la mort, ont souhaité soutenir notre travail en faveur des animaux par un legs ou un testament.

### **MORENA**

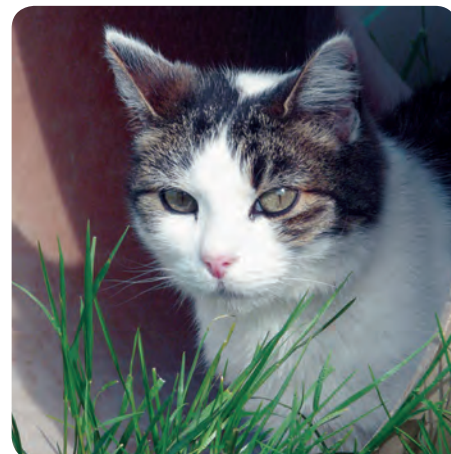
«Voulez-vous la soigner ou la tuer»? Telle fut la question d'un vétérinaire de campagne lorsque des amis des chats, membres de la Ligue, ont amené Morena, victime d'un accident de la route, à une permanence vétérinaire du canton. Pourtant elle n'avait aucune blessure grave: son oreille droite quelque peu écorchée et un œil qui coule souvent sont les seules séquelles que cette noireaude attachante et espiègle, âgée de bientôt trois ans, garde de sa fâcheuse mésaventure.



## PARRAINAGE

### **CORAIL**

Petite mimi de 3 ans, elle souffre d'une lésion d'origine pré-natale au cervelet, d'où sa démarche de cow-boy... Elle n'en souffre pas, mais il serait dangereux de la laisser sortir dans un environnement non sécurisé; et vivre en appartement ne la tente absolument pas, d'autant plus qu'elle est assez sauvageonne.



## CHAQUE DON COMPTE !

C'est uniquement grâce à vos dons et legs que nous sommes en mesure d'assurer le bien-être des chats du refuge et les campagnes de stérilisation et de castration (chaque chat relâché est stérilisé, pucé, déparasité et vacciné).

Nous vous remercions très cordialement de votre bienveillance et de votre fidélité et accordons une pensée toute particulière et reconnaissante en souvenir des personnes décédées qui, au-delà de la mort, ont souhaité soutenir notre travail en faveur des animaux par un legs ou un testament.